

LES DÉTERMINANTS DU DÉSIR DE MIGRATION CHEZ LES JEUNES MAGHRÉBINS : ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

Mustapha OMRANE*
Meriem AHMED SERIR**

Received: 15/02/2021/ Accepted: 27/04/2022 / Published: 22/06/2023

Corresponding author: mustapha.omrane@gmail.com

RÉSUMÉ

En prenant en compte le contexte international et régional de la migration, ce travail tente de répondre à une question simple : quels sont les principaux déterminants du désir de migration chez les jeunes dans trois pays du Maghreb : Algérie, Maroc et Tunisie. L'analyse est fondée sur l'exploitation des données quantitatives et qualitatives issues d'un projet de recherche qui a été réalisé dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Les logiques aux niveaux individuel et collectif seront examinées à l'aune des éléments qui caractérisent le contexte socio-économique et politique de la région et de ses liens avec les pays de destination. Au-delà du désir de migration, ce travail se propose d'éclairer la migration illégale, un phénomène commun aux trois pays du Maghreb.

MOTS-CLÉS: Désir, migration, Algérie, Maroc, Tunisie.

CLASSIFICATION JEL: F22

* Université Khemis-Miliana, mustapha.omrane@gmail.com

** Université Blida2, ahmedmeriem94@gmail.com

THE DETERMINANTS OF THE DESIRE FOR MIGRATION AMONG YOUNG MAGHREBINS: ALGERIA, MOROCCO AND TUNISIA

ABSTRACT

This paper attempts to answer a simple question: what are the main determinants of the desire for migration among young people in three North African countries: Algeria, Morocco and Tunisia. The analysis is based on quantitative and qualitative data issued from a research project carried out in the MENA region (Middle-East and North Africa). Both individual and collective logics will be examined within the socio-economic and political context of the region and its linkages with the destination countries. Beyond the desire for migration, this work aims to shed light on the emigration that takes place between the two shores of the Mediterranean, including the illegal one.

KEY WORDS: Desire, migration, Algeria, Morocco, Tunisia.

محددات الرغبة في الهجرة لدى الشباب المغاربي: الجزائر، المغرب و تونس

ملخص

من خلال الأخذ بعين الاعتبار السياقين الدولي والجهوي، يهدف هذا العمل إلى الإجابة عن سؤال بسيط: ماهي محددات الرغبة في الهجرة لدى الشباب في المنطقة المغاربية وهي الجزائر، المغرب و تونس.

يرتكز التحليل على استغلال المعطيات الكمية والكيفية المنبثقة عن مشروع بحث تم إنجازه في منطقة شمال إفريقيا والشرق الأوسط (صحوة). سيتم دراسة طريقة التفكير على المستويين الفردي والجماعي على ضوء العناصر التي تميز السياق الاجتماعي والاقتصادي والسياسي للمنطقة وروابطها مع بلدان الوجهة. أكثر من الرغبة في

المهجرة، هذا العمل يحاول إلقاء الضوء على الهجرة الفعلية بين ضفتي البحر الأبيض المتوسط بما فيها الهجرة الغير شرعية.

كلمات مفتاحية: الرغبة، الهجرة، الجزائر، المغرب، تونس

INTRODUCTION

Depuis plus d'un siècle, le Maghreb est une terre traditionnelle de départ de migrants, plus particulièrement vers l'Europe. La proximité géographique, l'histoire et la constitution de communautés d'immigrés maghrébins au fil des générations caractérisent les relations multidimensionnelles entre les deux rives de la Méditerranée. L'Europe se trouve à proximité d'une vaste région en perpétuelle effervescence et dont la population croît de manière continue. L'instabilité politique qui a marqué l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (MENA) durant la dernière décennie a accentué les difficultés socio-économiques des pays de la région, déjà fragiles, augmentant ainsi les niveaux de chômage chez les jeunes. En conséquence, les pays européens voisins appréhendent les mouvements migratoires illégaux vers leur territoire.

Dans les milieux médiatique et politique européens, le discours véhiculé est celui d'un mythe d'une Afrique présentée souvent comme une grande salle d'attente de départ vers l'Europe constituée de près d'un milliard d'individus. En effet, le bouleversement qui a suivi l'avènement du « Printemps arabe » a déclenché des vagues d'émigration historiques vers l'Europe, venant d'Afrique ou du Moyen-Orient, que ce soit par la mer Méditerranée, via la Turquie ou d'autres chemins. Durant ces dernières années, les images quasi-quotidiennes de migrants et de réfugiés secourus ou trouvés morts en Méditerranée font le tour du monde. Actuellement, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont épargnés par le spectre de la guerre civile mais la dynamique d'émigration reste maintenue, comme l'attestent les chiffres des organisations internationales, qu'il s'agisse de migration régulière ou irrégulière.

Du point de vue des pays d'accueil, la question de la migration vers le continent européen présente deux problématiques dominantes : 1) celle des besoins, réels et considérables de la plupart des pays, en main-d'œuvre pour pallier au manque causé par le vieillissement des populations, et donc des politiques migratoires mises en œuvre pour les satisfaire (y compris la question de l'intégration des immigrés dans la société) ; 2) l'autre intérêt porte sur la migration irrégulière, tant redoutée par les gouvernements qui avancent des capacités d'accueil limitées et des aspects liés à la sécurité. Cette crainte se traduit par les mesures de plus en plus strictes de contrôle aux frontières.

Dans les pays de départ, comme ici ceux du Maghreb, la question comporte trois principales dimensions : 1) les actions des gouvernements visant à contenir l'émigration clandestine à partir de leur territoire ; 2) la transformation de la région, historiquement comme pays de départ, en terre d'accueil, notamment des réfugiés et d'immigrés d'Afrique Sub-saharienne et 3) les initiatives en faveur de leurs diasporas pour en faire un levier de développement. Une autre problématique, moins discutée, est celle du désir de migration au sein des populations du Maghreb. Pourtant, ce désir est le point de départ du projet migratoire qui mérite d'être sérieusement analysé.

Même si la motivation économique est très souvent présentée comme un facteur déterminant dans la migration, elle ne suffit pas à rendre compte du désir de migration que l'on observe chez certains individus plutôt que d'autres. Les facteurs socio-démographiques et même culturels sont aussi importants comme le montrent les recherches disponibles. Ce travail se propose d'examiner le désir de migration chez les jeunes, en plaçant l'individu dans son environnement socio-économique. L'analyse est fondée sur des données empiriques qui ont été récoltées en Algérie, au Maroc et en Tunisie. De manière spécifique, il s'agit de répondre aux questions suivantes : Est-il vrai que tous les jeunes du Maghreb rêvent de partir vivre à l'étranger ? Quels sont les déterminants du désir de migration chez les jeunes dans les trois pays du Maghreb ? Que cherchent-ils en voulant quitter leur pays ? Le contexte socio-économique dans les trois pays et la revue bibliographique nous conduisent à émettre l'hypothèse que les jeunes qui désirent partir

représentent une minorité, et sont surtout en quête d'emploi afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'aider leurs familles, ce qui correspond à plusieurs théories qui avancent le facteur économique pour expliquer le phénomène.

1- THÉORIES ET TRAVAUX AUTOUR DU DESIR DE MIGRATION

Le premier travail connu en sciences sociales est celui de Ravenstein (1885) qui a soutenu l'existence de lois qui guident la mobilité entre les régions d'origine et de destination (1885, cité par Carling et Collins, 2018). Dans le même cheminement d'idées, la théorie de *push-pull* est l'une des théories les plus évoquées pour expliquer la migration internationale. L'idée centrale est qu'il y a des facteurs d'attraction qui attirent les individus vers une destination et des facteurs de répulsion qui les poussent à partir. Cette théorie est fondée sur un déséquilibre spatial : les individus migrent parce qu'il y a des forces socio-économiques ou politiques qui les poussent à partir ou parce qu'il y a dans le lieu de destination les mêmes facteurs qui les attirent (De Haas, 2011 ; Migali et al, 2018). Les nombreux travaux ultérieurs, surtout ceux fondés sur des enquêtes empiriques, ont apporté de nombreuses nuances à la théorie classique de *push-pull*. La principale limite est qu'elle ne prend pas en compte le caractère social de la migration dans le sens où il y a des conditions sociales qui la favorisent et son incapacité à expliquer les changements dans le schéma migratoire (voir par exemple Boyd, 1989 ; De Haas ; 2011 ; Migali et al, 2018).

D'un point de vue strictement économique, la théorie néo-classique explique la mobilité internationale par un différentiel géographique de l'offre et de la demande en main-d'œuvre. Les migrants sont présentés en tant qu'acteurs rationnels qui agissent selon une rationalité fondée sur la maximisation de leur revenu, en partant vers des régions où ils espèrent l'augmenter (Borjas, 1989, Flahaux et De Haas, 2016). Un raisonnement similaire avait été proposé par Harris et Todaro (1970) dans leur modèle d'analyse pour expliquer la migration nationale, avec le revenu espéré par les migrants venant du milieu rural et allant vers les régions urbaines. Arguant qu'au terme de ces mouvements, les revenus dans les régions d'envoi et d'accueil auront tendance à

converger (Ambapour, 2015), soulignant ainsi le rôle positif de la migration en matière de développement.

D'autres auteurs rejettent l'hypothèse fonctionnaliste sous-jacente des modèles néo-classiques, selon laquelle les décisions en matière de migration sont fondées sur le calcul rationnel coûts-avantages des individus qui tentent de maximiser leurs revenus. Par un éclairage différent, la nouvelle économie des migrations de travail introduit la notion de gestion de risque et présente la migration comme une stratégie collective des ménages pour surmonter les défaillances du marché et répartir les risques de revenu, plutôt que comme une simple réaction de la maximisation du revenu face aux écarts de salaire prévus (Stark 1991; Taylor 1999). De Haas (2011) reproche à cette analyse le fait qu'elle néglige les facteurs macro-structurels tels que l'Etat, les politiques, les marchés de travail et leur impact sur les choix faits par les individus.

Au cours des vingt dernières années, de plus en plus d'auteurs appellent à considérer la migration comme un produit social dans lequel l'individu a son rôle mais aussi le ménage, la famille, le réseau social, tout en reconnaissant l'influence des facteurs politiques et économiques. (Boyd, 1989 ; De Haas, 2011 ; Flahaux et De Haas, 2016 ; Ray, 2006 ; Carling, 2017, Collins ; 2018). Mais il n'en demeure pas moins que la compréhension de l'interaction entre ces facteurs et la mesure de leur degré d'influence est essentielle. Collins (2018) souligne l'influence de la société et soutient que l'intérêt d'un individu pour la migration est le résultat d'un contexte social particulier. Alors que Ray (2006, p. 209) considère que « les aspirations sont le fondement social du désir individuel ». Tout comme Carling et Collins (2018) qui avancent l'argument des mécanismes sociaux de diffusion : les individus peuvent observer les réalisations matérielles de leurs pairs ayant migré et donc voient en la migration une perspective réaliste et développent ainsi des aspirations, ce que Ray (2006) qualifie de « fenêtre des aspirations » des individus.

Pour la théorie des déterminants de la migration, l'objectif est d'analyser les liens entre les motivations, le désir avec le contexte socio-économique et politique : système social, relations sociales, caractéristiques de l'économie, etc., (voir notamment les travaux de

Massey, 1990 ; Massey et al, 1993 ; Carling et Collins, 2018). Pour Massey (1990), la migration se perpétue d'elle-même en raison de la persistance des déterminants ayant conduit à son développement : réseaux de diaspora, transferts monétaires, demande en main-d'œuvre non qualifiée, etc. En analysant le phénomène à l'échelle individuelle, certains auteurs apportent un autre modèle d'analyse et proposent deux étapes qui produisent la migration : 1) la formation des aspirations de migration et 2) l'aptitude de mise en œuvre de ces aspirations (Docquier et al, 2014 ; Carling, 2017). Cette conceptualisation est fondée sur le fait qu'il y a d'abord chez l'individu un désir de changer sa vie pour diverses raisons, ensuite naissent les aspirations de migration (Docquier et al, 2014 ; Carling, 2017).

Par opposition aux déterminants objectifs tels que le revenu ou le niveau d'instruction, l'analyse originelle réalisée par Cai et al, (2014) se focalise sur le bien-être, un déterminant subjectif, afin d'expliquer l'intention de migration internationale. Les auteurs concluent que les individus qui ont une perception élevée de leur bien-être ont un désir de migration plus faible Cai et al, (2014). Dans le même registre, Carling et Collins (2018) notent que la réalisation de soi peut être une motivation chez les candidats à l'émigration qui aspirent à réaliser leur potentiel à travers la migration.

Pour leur part, Migali et Scipioni (2018) montrent en analysant les données de l'enquête de *Gallup World Poll* pour la période 2010-2015, que 30% de la population mondiale a exprimé un désir de migration, alors qu'environ 1% ont réellement migré. Le désir de migration surestime donc les migrants potentiels. Les auteurs analysent la migration pour trois groupes de pays « expéditeurs de migrants » selon le niveau économique : revenu faible, moyen et élevé. Les auteurs trouvent que la relation de causalité entre le degré de richesse n'est pas liée au désir de migration dans les pays aux revenus faible et élevé, mais elle est établie dans les pays à revenu moyen où les individus les plus riches ont plus tendance à désirer émigrer. Dans le groupe de pays à revenu moyen (comme ceux du Maghreb), le réseau social et le niveau économique sont les facteurs les plus déterminants de la migration (Migali et Scipioni, 2018). Cette corrélation a été vérifiée par une autre

étude en Egypte où les jeunes appartenant aux ménages les plus riches ont plus tendance à souhaiter émigrer (David et Jarreau, 2016).

S'agissant de la région MENA, les recherches scientifiques sur le désir de migration sont rares. Au Maroc, une recherche empirique sur les adolescents âgés de moins de 18 ans a montré que le désir de migration dépend de la perception qu'ont les individus de la difficulté de réalisation du projet migratoire (Volpicelli, 2010). En Algérie, selon Hammouda (2008), les trois premières variables les plus corrélées au désir de migration sont d'abord l'appartenance ou non à un « bassin d'émigration », c.-à-d. les zones géographiques expéditrices de migrants. La deuxième variable est le sexe de l'individu car les hommes sont plus nombreux à déclarer vouloir migrer ; puis le niveau d'instruction : plus l'individu est diplômé plus il a tendance à souhaiter partir. Plus récemment, Dibeh et al, (2016) ont trouvé, dans le cas du Liban, que le chômage et le niveau universitaire sont des facteurs qui augmentent la propension des jeunes à vouloir migrer, alors que les jeunes qui reçoivent un soutien financier de leurs parents sont moins tentés par l'émigration. Les jeunes issus de ménages modestes et vivants dans les petites localités ont plus tendance à vouloir partir. De manière générale, ce désir est le résultat des conditions socio-économiques difficiles dans lesquelles évoluent les jeunes libanais. Au terme de leur analyse sur la région MENA, Bouchouf et Souaber (2017) avancent trois importantes variables les plus influentes sur le désir de migration : pays de résidence, sexe et situation de l'emploi.

2- LA MIGRATION MAGHRÉBINE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

2.1- L'Europe, principale destination des maghrébins

Pour les migrants venant du Maghreb, les pays d'Europe occidentale sont la destination la plus importante. La proximité géographique et le contexte historique expliquent la présence d'une forte communauté d'immigrés maghrébins en Europe occidentale dont l'installation date de plus d'un siècle. En sus de l'Egypte et du Liban, les pays du Maghreb détiennent les plus importantes communautés d'immigrés en Europe. L'émigration pour le travail s'est accentuée au lendemain de l'indépendance des trois pays. L'immigration marocaine

installée dans l'UE est la plus importante des trois pays du Maghreb et s'élève à 2,5 millions, les algériens viennent en deuxième position avec 1,7 millions (OCDE, 2016). Selon l'Office des Tunisiens à l'Étranger, le nombre d'immigrés tunisiens est de plus d'1,2 millions, dont 84,5% vivent en Europe et 57% en France (OTE, 2018). Ces flux entrent dans le cadre de la migration régulière, notamment via les dispositifs de régularisations, de regroupements familiaux ou des individus hautement qualifiés (le plus souvent des étudiants qui s'installent après leurs études). Selon les données de l'OCDE, entre 2007 et 2016, l'émigration marocaine est de loin la plus dynamique avec 106 mille immigrés en moyenne par an qui s'installent dans les pays de l'OCDE, contre 40 mille algériens, alors que les tunisiens ne font pas partie des cinquante pays d'origine des immigrés installés dans les pays de l'OCDE. En comparaison internationale, l'immigration maghrébine est relativement faible, elle est loin derrière la Chine, 521 mille immigrés ; la Roumanie, 355 mille et l'Inde, 247 mille (OCDE, 2020).

Les politiques migratoires dans les pays d'accueil continuent de modifier le schéma de la migration internationale. Par exemple, les pays de l'OCDE changent leurs politiques d'immigration afin d'attirer et de retenir les étudiants, en facilitant leur installation permanente (OCDE, 2020). Entre 2008 et 2016, les statistiques montrent que le Royaume-Uni et la France sont les pays les plus attractifs pour les étudiants étrangers avec, respectivement 63,8% et 16,8% de l'ensemble des étudiants en provenance de pays hors-UE (Migali et al, 2018). Cela traduit une évolution de la politique migratoire des pays développés optant pour une main-d'œuvre qualifiée et formée, en partie, dans leur territoire. Les chiffres disponibles confirment cette tendance. En 2018, 39 855 Marocains étaient en mobilité internationale en France, suivis des Algériens 30 521, des chinois 30 071, des italiens 13 341 et des tunisiens 12 842¹.

La revue de l'état de l'immigration maghrébine en France est un passage obligé pour toute recherche sur le sujet, car c'est la première terre d'accueil pour les immigrés venant du Maghreb. Selon les

¹ Voir : <https://www.campusfrance.org/fr>, consulté le 20 mars 2020.

estimations faites pour l'année 2018, la France comptait 6,5 millions d'immigrés, soit 9,7% de la population totale. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie : 13,0%, le Maroc : 11,9%, le Portugal : 9,2%, la Tunisie : 4,4%, l'Italie : 4,3%, la Turquie : 3,8% et l'Espagne : 3,7 % (INSEE, 2020). En 2017, 261 700 nouveaux immigrés sont arrivés en France. Ils sont plus souvent nés au Maroc : 8,6%, en Algérie : 7,6%, en Italie : 4,5%, au Royaume-Uni : 3,7%, en Espagne : 3,5%, en Tunisie : 3,4%, en Chine : 3,2%, en Roumanie : 3,1% ou au Portugal : 3,0% (INSEE, 2020). Les populations d'immigrés algériens et marocains sont assez proches en nombre, alors que la communauté tunisienne installée en France est moins importante, sans doute proportionnellement à la taille de la population d'origine, puisque la Tunisie compte 11,7 millions d'habitants en 2019, contre 44 millions en Algérie et 36 millions au Maroc.

2.2- Emigration irrégulière

L'émigration par voie illégale est, dans une certaine mesure, un résultat du durcissement de la migration régulière pratiqué par les pays européens ces dernières années (Sánchez-Montijano, Girona-Raventós, 2017). En conséquence, la Méditerranée devient, plus que jamais, le théâtre des traversées de milliers de migrants irréguliers venant essentiellement d'Afrique, mais aussi d'Afghanistan, du Bangladesh, du Pakistan, etc. Entre janvier et mars 2019, 12 174 migrants ont tenté de traverser la mer Méditerranée, contre 15 788 pour la même période en 2018 (OIM, 2019). Au début de l'année 2020, le nombre de 20 000 morts a été franchi, selon le recensement réalisé par l'Organisation internationale de la migration (OIM) depuis 2014 en mer Méditerranée. Cela montre l'ampleur du phénomène et sa complexité au niveau international.

Selon les chiffres de l'OIM, le nombre de migrants et de réfugiés arrivés par la mer Méditerranée du 1^{er} janvier au 6 juin 2017 était de 73 078, et 1 764 décès recensés. Sur la même période de l'année 2018, ils étaient 33 192, soit une baisse de 55%, et 785 décès (OIM, 2018). L'Italie, la Grèce et l'Espagne sont les principales destinations des migrants par la mer. L'Italie est en première position avec 181 436 migrants en 2016 et 119 369 en 2017, puis la Grèce : 173 614 en 2016 et 29 595 en 2018.

L'Espagne a reçu 8 162 migrants en 2016 et 22 108 en 2017. En 2018, le premier pays de provenance des migrants était la Tunisie, suivie de l'Erythrée, ensuite du Nigéria. L'Île italienne de Lampedusa, le territoire italien le plus proche du Sud de la Méditerranée c'est-à-dire de la Tunisie, se trouve à moins de 130 kilomètres des côtes tunisiennes, alors que l'Erythrée et le Nigéria sont à plusieurs milliers de kilomètres de la Tunisie, ce qui reflète l'énormité du projet des migrants qui viennent de si loin et les efforts fournis aux plans financier, physique, mental, sécuritaire, etc.

3- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES PAYS DE DÉPART

3.1- Dynamique démographique

Sur les plans historique et sociologique, les trois pays partagent davantage de points communs, mais vivent des dynamiques démographiques assez distinctes. D'une part, la Tunisie est le premier pays du monde arabe à avoir achevé la transition démographique : la fécondité y est de 2,2 enfants par femme depuis de nombreuses années. D'autre part, l'Algérie et le Maroc sont assez comparables. La ressemblance entre leurs profils démographiques se lit à travers des populations de jeunes proches ; près de six millions d'individus âgés de 15 à 24 ans, contre 1,6 millions en Tunisie. Ces deux pays ont également des niveaux de fécondité au-delà du seuil de remplacement des générations, 3,0 enfants par femme pour l'Algérie et 2,5 pour le Maroc (2018). Comparée à celles de ses voisins, la croissance de la population est plus rapide en Algérie : 2,0% contre 1,3% au Maroc et 1,1% en Tunisie.

Tableau 1. Indicateurs démographiques et de développement : Algérie, Maroc, Tunisie

Indicateurs (2018)	Algérie	Maroc	Tunisie
Population (en millions)	42	35,8	11,5
Croissance de la population (%)	2,0	1,3	1,1
Taux de fécondité	3,0	2,5	2,2
Espérance de vie (ans)	76	76	76
Jeunes de 15-24 ans (en milliers)	5910,2	5843,9	1608,2
(IDH) Indice de développement humain	0,759	0,676	0,739

	(82 ^{ème} rang) ²	(121 ^{ème} rang) ³	(91 ^{ème} rang) ⁴
(IDHI)Indice de développement humain ajusté aux inégalités	0.604	-	0.585
	(en 2018)		(en 2018)

Source: World Bank: World Development Indicators

Database.<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS>

3.2- Dynamique économique

La population des jeunes au Maghreb traduit l'ampleur des besoins socio-économiques actuels et futurs en matière de santé, d'éducation, d'emploi et de logement. Mais ces besoins doivent être lus à l'aune de la réalité économique de chaque pays. Selon l'indicateur de développement humain des Nations unies (IDH), l'Algérie (0,759) et la Tunisie (0,739) sont classées dans la catégorie des pays à développement humain élevé, le Maroc (0,676) et dans celle à développement humain moyen. Au niveau macro, les trois pays présentent des profils économiques différents mais sont toutefois, au-dessus de la moyenne de l'IDH dans les Etats arabes qui était de 0.531 en 2018 (PNUD, 2019). Globalement, la progression du PIB par habitant est très lente dans la région et très instable en Algérie à cause d'une forte dépendance aux prix des hydrocarbures sur le marché international. Le niveau bas du salaire minimum en Algérie est compensé par une politique sociale forte de l'Etat. Elle est fondée sur des subventions des produits de large consommation, de distribution de logements sociaux, de recrutements massifs dans la Fonction publique, etc. Le Maroc n'est pas un pays producteur de pétrole mais son économie, basée entre autres sur l'exportation des produits agricoles et le tourisme, lui permet de consolider son PIB avec une croissance assez stable du PIB par habitant. Le salaire minimum garanti par l'Etat marocain est le plus élevé d'Afrique : 262 dollars par mois⁸. Tandis que l'économie tunisienne est la plus fragile de la région et demeure très dépendante du tourisme, un

² Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD, Algérie, 2019.

³ Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD, Maroc, 2018.

⁴ Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD, Tunisie, 2019.

⁸ Le salaire minimum fixé par le gouvernement marocain au 1 janvier 2020 est de 2.698 dirhams, soit 262 USD, sur la base d'un taux de change du 07 avril 2020 : 1 USD=10,28 dirhams marocains.

secteur qui souffre de l'instabilité politique et de l'insécurité en Tunisie et en Libye voisine. Le salaire minimum y est le plus faible de la région, 133 dollars (tableau n°1 en annexe).

Le PIB par habitant tunisien est très proche de ceux de l'Algérie et du Maroc, mais il a sensiblement régressé après la révolution de 2011. Le PIB par habitant ne suffit pas à rendre compte de la réalité de la population à cause des inégalités qui peuvent exister. Même si elles ne sont pas récentes, les données de l'indice Gini de la Banque mondiale montrent que les inégalités sont importantes dans la région. Le Maroc est le pays le plus inégalitaire : 39,5 en 2014.

3.3- Chômage des jeunes

Depuis plusieurs décennies, le chômage est une caractéristique constante des jeunes maghrébins. Cette situation induit chez eux un sentiment de marginalisation et d'exclusion socio-économique. Cela n'est pas propre aux jeunes du Maghreb mais touche l'ensemble de la région MENA dont les événements depuis 2011 révèlent que l'emploi n'est pas l'unique revendication, car les jeunes exigent de vivre dignement, c'est-à-dire dans le respect des droits humains (Nations unies, 2020). Une exigence qui nécessite des changements politiques majeurs en vue d'une insertion socio-économique et politique globale des jeunes.

Tableau 2. Taux de chômage chez les jeunes âgés de 15-24 ans au Maghreb (% de l'ensemble de la population active, estimation selon le modèle de l'Organisation internationale du travail)

	2011	2012	2014	2016	2018	2019
Algérie	22,5	27,6	25,4	25,7	29,9	30,8
Maroc	17,9	18,6	20,1	22,4	21,8	21,9
Tunisie	42,5	38,4	33,5	34,8	34,8	34,8

Source: World Bank: World Development Indicators.

Database: <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS>.

La jeunesse est une opportunité pour le développement, mais les trois économies n'en profitent pas suffisamment, notamment à cause du chômage. L'arrivée continue de jeunes, en nombre important sur le marché de l'emploi chaque année, constitue un problème socio-

économique et politique considérable. En 2019, les taux de chômage pour la population globale dans les trois pays étaient de 11% en Algérie, 9,9% au Maroc et 15,3% en Tunisie, alors que chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, ces taux sont beaucoup plus élevés (Banque mondiale, 2020).

Qu'il s'agisse de la population globale ou de la jeunesse, la Tunisie connaît le taux de chômage le plus élevé du Maghreb en 2019. En vérité, c'est un problème majeur pour l'ensemble de la région où la faiblesse des politiques publiques, la mauvaise gouvernance et l'incompatibilité du système éducatif avec l'économie affectent l'employabilité des jeunes (Nations unies, 2013). Au niveau de la sphère familiale, les données de l'enquête SAHWA montrent qu'en Algérie, environ 90,8% des jeunes (15-29 ans) vivent avec leurs parents et 64,2% ne disposent pas de leur propre chambre. Les proportions sont de 82,2% et 48,1% au Maroc ; 82,5% et 45,6% en Tunisie, ce qui reflète leur manque d'autonomie et d'émancipation (CREAD, 2017). Par ailleurs, l'enquête SAHWA montre que plus de 90% des jeunes pensent que le népotisme et la corruption sont des phénomènes très répandus dans la société (CREAD, 2017). Selon l'ONG Transparency International (2018), l'Algérie se situe au 106^{ème} rang mondial dans son classement de la corruption, le Maroc au 80^{ème} et la Tunisie au 74^{ème} rang. Cette situation crée de la frustration chez les jeunes, surtout ceux issus des populations modestes et augmente chez les jeunes le sentiment d'exclusion.

4- ANALYSE DES DONNÉES EMPIRIQUES

4.1- Source de données

Au lendemain des événements post-2011, l'Union européenne a initié un projet de recherche avec comme principal objectif la compréhension de la jeunesse dans la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA). Le projet SAHWA (2014-2017)⁹, nom en langue arabe qui signifie réveil, est la première initiative de recherche scientifique d'une telle dimension réalisée dans autant de pays :

⁹ Ce projet de recherche a reçu un financement de l'Union Européenne dans le cadre du chapitre 7 du Programme FP7/2007-2013, agreement n° 613174 for the SAHWA Project. www.sahwa.eu.

Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte et Liban. Sur le plan méthodologique, il consiste à collecter des informations quantitatives et qualitatives sur de nombreux aspects du vécu des jeunes âgés de 15 à 29 ans : éducation, emploi, migration, valeurs, estime de soi, cultures, etc.

La collecte de données quantitatives a eu lieu en 2015/2016 et a concerné 2036 jeunes algériens, 1971 marocains et 2000 tunisiens. Il s'agit d'un échantillon représentatif et prend en compte le milieu de résidence (urbain/rural), le sexe et les régions géographiques de chaque pays. Soulignons ici qu'un même questionnaire avait été appliqué dans tous les pays avec quelques adaptations pour certains modules. En sus des données quantitatives, des données qualitatives ont été collectées à partir d'entretiens individuels et collectifs (Focus groups) et des récits de vie avec les jeunes. Le désir de migration est à comprendre comme un souhait ou un éventuel projet chez les jeunes enquêtés, et parfois en tant que décision déjà prise et mise en exécution. Ce travail tente donc, de comprendre les déterminants qui influent sur ce désir et d'apporter un éclairage sur les jeunes migrants potentiels vivant dans les trois pays d'Afrique du Nord.

4.2- Qui sont ces jeunes maghrébins qui désirent partir ?

La réalité en chiffres sur le désir de migration chez les jeunes au Maghreb n'a pas la même intensité selon le pays de résidence. La mise en perspective du phénomène dans la région MENA donne un aperçu plus global au sein d'une jeunesse qui partage *grosso modo* des conditions de vie et des contraintes comparables.

Tableau 3. Désir de migration chez les jeunes selon le pays (en %).

Désir de migration	Algérie	Maroc	Tunisie	Egypte	Liban
Oui	25,7	7,4	52,8	17,5	16,0
Indécis	4,7	7,3	1,6	2,5	2,9
Non	69,6	85,3	45,6	80,0	81,1
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Parmi les cinq pays enquêtés, les tunisiens se sont montrés les plus attirés par l'émigration, très loin devant leurs pairs des quatre autres pays. C'est l'unique cas où l'on observe une majorité de jeunes enquêtés

qui souhaitent migrer. Vient ensuite l'Algérie (25,7%), puis l'Égypte (17,5%), le Liban (16,0%) et le Maroc en dernière position (7,4%). On compte également moins de jeunes indécis en Tunisie, ce qui reflète une forte détermination dans le désir exprimé. Tandis que les chiffres recueillis au Maroc interpellent par le niveau bien bas, alors que les marocains sont plus mobiles que les algériens et les tunisiens.

Les informations contenues dans le tableau n°02 (en annexe) permettent de dresser un profil du migrant potentiel maghrébin : il est de sexe masculin, davantage urbain que rural, célibataire et le plus souvent d'un niveau secondaire ou universitaire. Ces quelques traits de la sous-région du Maghreb se rapprochent de ce qui est connu à l'échelle internationale : le migrant potentiel est jeune, de sexe masculin et non-employé (Migali et Scipioni, 2018). S'agissant de l'âge, tous les âges quinquennaux sont concernés par l'intention de migration, mais ce désir semble faiblir après l'âge de 30 ans dans l'ensemble des pays arabes méditerranéens (Bardak, 2015). Dans les pays d'Afrique du Nord, ce sont les hommes qui partent traditionnellement et font émigrer les femmes via le regroupement familial. Actuellement, cela change avec de plus en plus de femmes instruites et diplômées qui partent, notamment pour suivre des études.

Lors de l'enquête, de nombreux jeunes se sont montrés prêts à envisager une migration irrégulière si la voie légale ne leur est pas possible. Plus en détail, les jeunes marocains ont plus tendance à être tentés par cette option : 41,2%, suivis des algériens : 37,3%, et 17,3% des tunisiens. Même si ce ne sont que des déclarations d'intention, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un indicateur sur la situation psychosociale des jeunes dans la région. Pour une partie des jeunes, la migration n'est pas conditionnée par la voie réglementaire. Le recours aux circuits informels est envisageable, y compris la solution illégale par la Méditerranée. Cette option très risquée reflète chez les jeunes un état d'esprit plein de ressentiment à l'égard de leur situation. La traversée de la mer est la conséquence extrême de l'ensemble des conditions de vie – et de leur perception– chez les jeunes. Le durcissement généralisé de l'entrée dans l'espace Schengen a sans doute encouragé de plus en plus de jeunes à envisager l'émigration irrégulière, ou « *Harga* » en dialecte

local qui signifie brûler, ce qui sous-entend s'affranchir des frontières. Malgré la dangerosité du projet, la probabilité de réussir, aussi minime soit-elle, l'emporte sur le risque encouru. Le manque de perspectives et le sentiment de n'avoir rien à perdre dans leur pays d'origine expliquent la prise de cette décision extrême.

4.3- Causes socio-économiques qui poussent les jeunes à vouloir partir selon leurs perceptions

L'Enquête sur la jeunesse –Sahwa– a été l'occasion de saisir les motivations qui, selon les jeunes eux-mêmes, les poussent à opter pour la migration. Leurs réponses révèlent une multitude de raisons perçues par les enquêtés comme étant des causes de leur choix. Hormis la perception, l'impact des conditions ou facteurs socio-économiques sur l'intention de migration sera estimé dans ce travail à travers une analyse statistique. Dans le tableau ci-dessous, les réponses multiples sont des indications pour comprendre le sens de la mal-vie parmi les jeunes au Maghreb. Cette perception est d'abord motivée par la dimension économique : manque d'opportunités professionnelles, écarts de revenus et les conditions de vie de manière générale.

Tableau 4. Proportion des jeunes qui désirent migrer selon les motivations qui les poussent à opter pour la migration

Motivations	Algérie	Maroc	Tunisie
Manque d'opportunités de formation et d'emploi	65.1	55.4	78.2
Faiblesse des revenus	40.6	26.4	24.9
Mauvaises conditions de vie au pays	40.7	37.3	32
Pour échapper aux problèmes familiaux	8	17.6	6.7
Pour aider ma famille	28.8	31.1	8.2
Total	100	100	100

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Quel que soit le pays, le manque d'opportunités d'emploi est le principal facteur qui motive les jeunes à envisager le projet migratoire. En fait, les trois premières modalités sont liées entre elles en traduisant à la fois le vécu et la perception du jeune de sa situation socio-économique. Les conditions de vie sont perçues comme inacceptables, voire frustrantes, mais toujours en se comparant à la vie en occident. Etant donné que l'écart de développement est important entre les pays de

départ et d'accueil, l'insatisfaction et le rêve de vivre dans les standards occidentaux sont vivaces. Ce qui explique le souhait de partir, y compris chez les jeunes qui travaillent mais sont insatisfaits de leur qualité de vie. Dans ce cas, les conditions de vie, en tant que facteurs « *push* » ne sont tels que parce qu'il y a « mieux » ailleurs.

Même le souhait d'aider sa famille, exprimant par là une valeur d'entraide et de devoir des enfants à l'égard de leurs proches, est une motivation supplémentaire dans le contexte sociologique local. En dehors du Maghreb, un contraste apparaît puisqu'au Liban par exemple, 27% des jeunes ont déclaré vouloir quitter leur pays pour fuir la pression familiale.

4.4- Causes socio-économiques qui attirent les jeunes vers d'autres pays selon leurs perceptions

Le tableau récapitulatif n°07 sur les motivations qui attirent les jeunes à vouloir émigrer, correspondant à la théorie « *push-pull factors* », nécessite deux mises au point : la première concerne la passation des questionnaires dans les cinq pays, car il se trouve qu'en Egypte et en Tunisie, les jeunes devaient avancer eux-mêmes les éléments qui les attirent de l'étranger, alors qu'en Algérie, au Liban et au Maroc, les répondants puisaient leurs réponses dans les modalités prédéfinies dans le questionnaire (Boucherf et Souaber, 2017). L'autre biais concerne les modalités elles-mêmes, car on s'aperçoit que le facteur de l'emploi est représenté par une modalité sur l'existence d'une offre : ici il faut comprendre une promesse d'un appui pour trouver un travail.

Tableau 5. Proportion des jeunes qui désirent migrer selon les motivations qui les attirent dans les trois pays (en %)

Motivations	Algérie	Maroc	Tunisie
Je veux découvrir d'autres pays	44.9	40.1	26.4
Je veux vivre à l'étranger	41.0	45.3	19.5
Pour rejoindre ma famille/mes amis	12.8	27.5	5
J'ai une offre de travail	4.3	16.4	2.5
Je pourrai faire des études	18.4	17.8	5.5
Pour le mode de vie	42.9	28.9	25.5
Pour les avantages sociaux	27	19.2	7.8
Mes compétences seront mieux valorisées	23.7	15.7	4.4

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Au-delà de la motivation économique, les données recueillies prouvent que vivre à l'étranger est un objectif principal. Subvenir à ses besoins à travers un emploi n'est pas l'essentiel pour les jeunes qui cherchent à vivre selon le mode de vie occidental, d'autant plus que la migration envisagée n'est donc pas temporaire mais d'installation durable. C'est le cas plus particulièrement chez les jeunes hautement qualifiés qui réalisent concrètement leur projet migratoire : médecins, ingénieurs et autres diplômés de l'enseignement supérieur (Labdelaoui, 2012). Découvrir d'autres pays, vivre à l'étranger sous-entendent forcément la recherche du mode de vie qui est présent dans l'imaginaire collectif de la jeunesse maghrébine. Ce sont des représentations qui se forment chez les jeunes, et plus généralement dans la société, à travers les médias et englobent les traits de la vie occidentale : infrastructures modernes, emploi et pouvoir d'achat, libertés individuelles, droits humains, etc. Cette perception ressort dans le langage des jeunes qui emploient souvent le terme de "paradis sur terre" pour décrire le confort et la vie prospère en occident, alors que la vie dans leur pays est jugée comme "une grande prison" qu'il faut à tout prix fuir.

Tableau 6. Destinations préférées (premier choix) des jeunes qui désirent migrer (en %)

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie
France	38,1	37,2	37,1
Autres pays européens	34,5	44,6	47,2
Amérique du Nord	12,6	NA	NA
Pays du Golfe	6,8	NA	8,7
Autre	8,1	NA	5,0
Total	100 (516)	100 (148)	100 (1055)

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

L'Europe est la principale destination souhaitée chez les jeunes maghrébins. Alors que la France, à elle seule, est convoitée à un niveau presque équivalent à tous les autres pays du continent. Les autres régions du monde arrivent très loin derrière, surtout pour les jeunes marocains qui sont plus nombreux à se focaliser sur l'Europe. Sans doute, cela s'explique par le fait que les marocains sont la première

communauté maghrébine installée en Europe (OCDE, 2020). Cela appuie l'hypothèse du poids qu'exerce la diaspora sur les migrants potentiels, pour lesquels elle constitue un vaste réseau social perçu comme un soutien en faveur de leur intégration socio-professionnelle. Parmi les jeunes ayant souhaité partir : 83,6% des algériens ont déclaré avoir un ami ou un membre de la famille, contre 83,1% des marocains et 73,1% des tunisiens. Ces chiffres traduisent pour la majorité un soutien potentiel dans le projet s'il venait à se réaliser. Les choix des migrants sont donc très rationnellement orientés en terme de destination, et donc de planification et d'exécution. Ces données sur le désir de migration sont conformes à celles des admissions en France en 2010, dans la mesure où elles reflètent des liens sociaux et familiaux très forts entre la France et les trois pays du Maghreb, comme le montrent Bernecker-Thiel *et al* (2013) où le regroupement familial vient en première position des admissions, puis les études, loin devant la migration économique.

4.5- Description des variables d'analyse des Régressions logistiques

Dans ce travail, l'analyse statistique explicative du désir de migration chez les jeunes s'appuie sur une régression logistique binomiale (méthode progressive ascendante). Le recours à la technique de régression logistique sur le sujet est très répandu dans la littérature. La multitude des indicateurs et le fait qu'il s'agit d'un comportement difficile à prédire car incertain, justifient ce choix qui permet au moins d'évaluer le poids de chaque variable et de mieux comprendre le phénomène. Les variables adoptées ont été construites afin d'aboutir à des variables binaires (0, 1) et d'utiliser la méthode ascendante -Wald. Ce choix prend en compte le fait que les individus qui ont déclaré souhaiter partir n'est pas très grand. Alors que la distribution des observations entre les modalités de chacune des variables défavoriserait la pertinence. Par exemple, pour la variable dépendante, l'option binaire nous a amené à éliminer les indécis et ne garder que ceux qui ont déclaré vouloir partir et ceux qui ne le souhaitent pas. Au total, treize variables indépendantes ont été testées en relation avec la variable dépendante qu'est le désir de migration. Elles relèvent des

aspects socio-démographiques et économiques de l'individu et de son ménage. Les mêmes variables avec les mêmes définitions ont été utilisées dans les trois régressions qui concernent les trois pays.

5- DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les résultats de l'analyse de régression logistique apportent un éclairage supplémentaire sur les jeunes qui déclarent vouloir partir dans la région du Maghreb. Le tableau n°3 (en annexe) résume les résultats pour le cas de l'Algérie.

Parmi les treize variables testées, quatre s'avèrent liées à l'intention de migration. En premier lieu, la connaissance d'au moins une personne à l'étranger est fortement corrélée au souhait de migrer, ce qui encourage les jeunes à envisager, puis –pour certains– à mettre en œuvre leur projet. Les jeunes qui ne suivent aucune formation et sont au chômage ont plus de chances d'opter pour la migration que leurs pairs. La corrélation entre chômage et désir de migration a été souvent prouvée par les chercheurs, notamment en Egypte par David et Jarreau (2016). En même temps, il est très intéressant de trouver deux variables déterminantes qui relèvent du ménage : les jeunes qui appartiennent aux ménages de plus grande taille et ceux dont le père est de la classe sociale inférieure ont plus de chances de désirer quitter leur pays. Cela révèle les situations dans lesquelles, les ménages ayant plus d'individus à charge et moins de ressources pour subvenir aux besoins, les jeunes sont amenés à réfléchir à une solution en dehors du pays. Ce constat renforce l'hypothèse d'une option migratoire approuvée, voire soutenue par le ménage. L'esprit de solidarité qui prévaut dans ces sociétés voudrait qu'une réussite d'un enfant signifie la réussite du ménage, d'où l'investissement collectif dans le projet de migration de l'un d'entre eux.

Pour le Maroc, les résultats de l'analyse dans le tableau n°4 (en annexe) révèlent cinq variables liées au désir de migration. Certaines variables relèvent de l'individu, qui sont : l'existence de connaissances à l'étranger, être parmi les NEET et la situation matrimoniale. Les variables relatives au ménage sont le nombre de frères du répondant et la disponibilité d'une chambre individuelle. Cette dernière étant

cruciale pour la détermination des conditions de vie des membres du ménage et du degré de confort.

À l'instar de leurs pairs algériens, les jeunes marocains s'appuient eux-aussi sur leurs connaissances de l'autre côté de la méditerranée. C'est visiblement une condition *sine qua none* dans le projet. La corrélation entre l'existence d'un réseau, ou capital social à l'étranger pour les candidats à l'émigration approuvent les idées avancées par Hammouda (2008) dans le cas de l'Algérie et au niveau international par De Haas (2011) ; Carling (2018) ; Collins (2018), etc. Comme dans le cas de l'Algérie, les caractéristiques du ménage ont un poids plus affirmé dans l'orientation du jeune dont le profil se dessine à l'aune des conditions de vie : c'est un jeune célibataire, qui n'exerce pas d'activité rémunérée (quel que soit son niveau d'instruction), ne suit pas de formation au moment de l'enquête, appartient à une famille nombreuse et ne dispose pas de sa propre chambre. Les conditions de vie au niveau du ménage sont clairement déterminantes dans le souhait de partir. Il faut rappeler que ce profil doit être étayé avec les statistiques de la mobilité au niveau international car on observe de plus en plus de migrants diplômés, contrairement au profil traditionnel du jeune célibataire peu instruit (Bardak, 2015).

Dans le cas de la Tunisie (tableau n°5 en annexe), et contrairement à l'Algérie et au Maroc, le réseau de connaissances est en deuxième position dans le classement des déterminants. Les jeunes tunisiens sont plus enclins à partir que leurs pairs maghrébins malgré le fait qu'ils disposent de moins de capital social.

En dépit d'une deuxième position, l'analyse quantitative appliquée à la Tunisie affirme une nouvelle fois le rôle que joue le réseau de connaissances dans le choix de migration. Assurément, la diaspora maghrébine à l'étranger contribue fortement au maintien de la dynamique de mobilité entre les deux rives de la Méditerranée à travers des liens socio-économiques et démographiques qui semblent durables, et qui se renouvellent au fil des générations. Les populations européennes et maghrébines ont donc des rapports sociaux plus profonds qu'il n'y paraît et constituent sans doute un socle pour un développement de part et d'autre. Il est vrai, l'orientation des jeunes

vers la France dépasse la seule logique de pays expéditeurs et d'autres récepteurs. Le réseau social, l'histoire et la culture sont des facteurs qui influent incontestablement sur la dynamique migratoire entre les deux rives de la Méditerranée. Le cas de la Tunisie se distingue par le fait que la variable relative à la situation matrimoniale du jeune est en première position en termes d'importance, puisque les célibataires ont plus de chances de déclarer souhaiter quitter leur pays. En sus de la liberté de mouvement en l'absence de responsabilité familiale chez cette catégorie, cela reflète sans doute une plus grande difficulté socio-économique chez les jeunes tunisiens qui ne semblent pas avoir suffisamment de perspectives pour fonder une famille. Par ailleurs, l'analyse révèle l'absence de la variable NEET, ce qui suggère un penchant social large au sein de la jeunesse tunisienne. Idem pour la taille du ménage, contrairement à l'Algérie et au Maroc, qui n'a pas d'effet. Cela n'est guère surprenant, bien au contraire, le résultat est conforme à la transition démographique observée en Tunisie marquée par une baisse de la fécondité, et donc une réduction du nombre d'individus vivant dans le même ménage. La Tunisie est le seul cas du Maghreb où les jeunes plus instruits ont plus tendance à souhaiter partir que leurs pairs moins instruits. Les jeunes tunisiens semblent plus solitaires dans leur projet de migration que leurs pairs algériens ou marocains. Dans les trois pays, la variable relative au milieu de résidence (urbain/rural) ne paraît avoir aucun effet sur le phénomène, traduisant ainsi une tendance généralisée dans la population des jeunes. Le profil du jeune désirent migrer est complété par le fait qu'il est célibataire, car jouissant d'une liberté de mouvement sans avoir la contrainte de la responsabilité familiale.

Dans les trois pays du Maghreb, le désir migratoire est vivace chez une partie de la jeunesse, tandis que cette intention est plus affirmée chez les jeunes tunisiens. Cela s'explique par le contexte interne du pays ayant un potentiel économique inférieur à celui de l'Algérie ou du Maroc. Rappelons ici qu'il s'agit du pays d'où la flamme du "Printemps arabe" est partie pour toucher l'ensemble de la région. Sur le plan démographique, c'est également le premier pays arabe à avoir amorcé la transition démographique, mais celle-ci n'aura en fin de compte pas

été suffisante pour permettre un décollage économique. Chez les jeunes maghrébins, comme partout dans le monde, l'appréhension du futur devient vigoureuse lorsque la situation politico-économique est perçue négativement. Les jeunes affrontent une réalité marquée par le chômage et en même temps par l'absence de perspectives. Cela rappelle les systèmes politiques dans ces pays qui ne sont pas en mesure de gagner la confiance des jeunes, les poussant à une marginalisation socio-économique et politique, ce qui explique leurs comportements extrêmes tels que le refus de l'autorité de l'Etat, la violence, la consommation de stupéfiants et l'émigration illégale (Omrane, 2019). La traversée de la Méditerranée au risque de perdre la vie paraît comme la conséquence la plus dramatique de la désespérance que vivent ces jeunes. Depuis plusieurs mois, on apprend à travers les médias ou les déclarations officielles qu'il y a, désormais parmi les migrants irréguliers en Méditerranée, des couples avec enfants en bas-âge, des mineurs et des cadres de la Fonction publique. D'une part, cela montre que cette option s'élargit à de nouvelles catégories de la population reflétant une mutation dans les comportements et la conception du risque, et que les changements politiques opérés post-2011 n'ont pas convaincu les jeunes, d'autre part.

Rappelons-le, l'intention de migration concerne 25,7% des jeunes Algériens, 7,4% des Marocains et 52,8% des Tunisiens interviewés. Alors que les travaux à l'échelle internationale nous apprennent qu'environ 1% des individus ont concrètement migré, contre 30% qui désirent partir. Les données qualitatives montrent que parmi les jeunes qui ont déclaré vouloir aller vivre à l'étranger, le désir n'est pas au même niveau. Dans ces pays, les migrants potentiels espèrent s'en sortir et surtout aider leurs familles. L'incapacité pour le jeune de ne pas pouvoir aider sa famille à travers un travail dans son pays est une source de frustration. Pour une partie d'entre eux, le projet est repoussé, voire abandonné, si une opportunité d'emploi est trouvée. Dans ce cas, le départ est très souvent une décision en dernier recours, car une fois réalisée, la migration constituera un éloignement qui sera vécu comme un déchirement des liens sociaux et familiaux, dans ces sociétés encore marquées par la culture traditionnelle fondée sur

l'appartenance au groupe. Chez d'autres, il y a un désir "aveugle" c'est-à-dire que l'individu refuse même des opportunités d'emploi et demeure convaincu par sa décision tout en admettant un fort risque d'échec économique.

Enfin, et malgré une décision ferme, le jeune entame une opération de mobilisation des ressources qui n'aboutit pas dans tous les cas à un départ effectif. La démarche se heurte souvent à de multiples contraintes, telles que le financement, le visa ou l'inefficience du réseau sur le lieu de destination. Les contacts avec les jeunes nous ont permis de comprendre que la décision de partir est un processus dont certains aspects relèvent de la psychologie. Elles reposent essentiellement sur l'individu et son ménage. Le candidat à l'émigration interagit avec son milieu immédiat en passant par certaines étapes : 1) Perception de la vie d'ailleurs et des perspectives d'ici. Une perception positive du départ peut être provoquée par les échanges avec le réseau à l'international ou l'observation de cas de nouveaux départs et/ou de réussite localement, ce qui engendre de la tentation chez l'individu et donc du désir. Au Maroc, une enquête empirique auprès des adolescents âgés entre 12 et 18 ans a montré que la probabilité d'émigrer est corrélée à l'image que l'on se fait de la difficulté de l'émigration. Plus on pense que le projet est facile à réaliser plus on désire partir (Volpicelli, 2010) ; 2) Auto-évaluation des capacités et choix de la destination, ce que Carling (2002) et Docquier et al, (2014) appellent « aptitudes de mise en œuvre de la migration ». Il s'agit des aptitudes individuelles reflétant l'estime de soi (physiques et mentales, savoir-faire), familiales (soutien socio-économique) et politico-économiques (état des frontières, cadre légal, coûts, visa, risque); 3) Prise de décision et exécution. La décision de partir est donc prise lorsque l'individu estime disposer de suffisamment de conditions qui lui permettraient de partir et ensuite de réussir. La réalisation du projet est amorcée par une mobilisation effective des ressources.

CONCLUSION

En s'imprégnant des idées avancées dans les théories de la migration à l'aune de ce qu'on observe sur le désir de migration chez

les jeunes au Maghreb, on s'aperçoit que chacune d'entre-elles mérite une valeur explicative. Car chacune construit son argumentaire sur l'un des multiples aspects de la problématique de la migration : facteurs d'attraction et de répulsion, différentiel géographique de l'offre d'emploi, rationalité de maximisation des revenus, réseau social, aptitudes individuelles, etc. La conceptualisation économique du désir de migration fondée sur les inégalités de revenu entre pays de départ et d'accueil est sans doute vérifiée dans le cas des pays du Maghreb car il s'agit de deux niveaux économiques bien distincts, l'un supérieur dans la rive nord de la Méditerranée et l'autre inférieur dans la rive sud. A travers la migration, les jeunes espèrent gagner en niveau de vie, puisque les salaires attendus sont très attractifs ou perçus comme tels. Cela est plus vrai pour les migrants potentiels issus des catégories de la classe inférieure ou pauvre qui vivent une autre inégalité de revenu à l'échelle infranationale. Les jeunes sont au courant de la réalité démographique en Europe selon laquelle les pays du Nord ont besoin de main-d'œuvre, surtout dans des métiers délaissés par les européens. Il y a donc un effet d'appel pour cette jeunesse maghrébine prête à travailler et qui se sent avantagée par le voisinage avec l'Europe. Cette offre supposée en matière d'emploi correspond à la théorie néo-classique sur le différentiel géographique d'offre et de demande d'emploi (Borjas, 1989, De Haas, 2011). A cela, s'ajoutent les liens historiques entre les deux rives de la Méditerranée, créant ainsi une certaine légitimité de prétendre à ce projet. Même si l'on admet la motivation économique, cette explication ne doit pas occulter la recherche d'un mode de vie qui inclut les dimensions culturelle et politique.

Ce travail a montré que le désir de migration est une problématique très complexe à étudier, en raison des multiples facteurs et variables qui l'affectent à plusieurs niveaux : situation socio-économique et politique des pays d'origine et de destination (et la perception de celle-ci), conditions institutionnelles de la mobilité, caractéristiques socio-démographiques et économiques de l'individu et de son ménage, réseau social, capacités d'exécution de la migration, etc. Au-delà des éléments de contexte au niveau macro, l'analyse révèle des

déterminants du désir de migration à l'échelle du ménage. Les facteurs de répulsion « push » sont au niveau macro et se répercutent à l'échelle des ménages. Ici, la variable démographique, même si elle n'apparaît pas en première position sur le plan statistique, est néanmoins un déterminant avéré du désir car la pression ressentie à l'échelle du ménage s'accroît avec l'élévation de la taille du ménage.

Les conditions de vie socio-économiques et la structure du ménage sont des déterminants valables dans le cas de l'Algérie et du Maroc, mais elles sont moins évidentes pour la Tunisie où les variables déterminantes relèvent de l'individu. Pour ces trois pays, les facteurs au niveau macro, combinés aux déterminants d'ordre socio-économique nous conduisent à penser que les facteurs qui poussent les jeunes à choisir la migration sont plus forts que ceux qui les attirent. Le jeune est donc amené à opter pour la migration lorsque le ménage connaît une pression socio-économique. Le départ permet immédiatement d'atténuer cette pression en réduisant la taille du ménage, donc des personnes à charge, et de miser sur une solution qui peut s'avérer rentable économiquement.

La sociologie des sociétés maghrébines nous enseigne que l'individu vit pour le groupe familial. Actuellement, en dépit de la baisse de la fécondité, les familles nombreuses subsistent et semblent adopter une logique de diversification des options en fonction du nombre d'individus. Lorsque la structure du ménage le permet, le départ d'un membre peut être envisagé puisque d'autres restent aux côtés des parents pour en prendre soin et d'assurer les tâches sociales. L'individu partage la décision avec son ménage, même s'il en est l'acteur principal. C'est bien l'individu qui évalue ses aptitudes personnelles et les ressources matérielles et sociales dont il dispose, avant de mettre à exécution son projet.

La théorie des facteurs d'attraction et de répulsion, « push-pull », met en avant les facteurs macro des lieux de départ et de destination mais néglige les logiques individuelles et collectives dans le processus migratoire, comme nous l'avons vu dans l'importance de la perception de la situation socio-économique et du projet migratoire qui précèdent la décision de partir. Certainement, cette perception s'accompagne

d'une estimation de la réussite. La prise de décision mérite d'être étudiée plus en profondeur, notamment sur la question des aptitudes. Il nous semble essentiel de comprendre les raisons qui font que la majorité des individus qui déclarent souhaiter partir ne mettent pas en œuvre leur intention de partir.

Enfin, il est dans l'intérêt des pays expéditeurs de migrants d'opter pour une vision stratégique qui est celle de concrétiser au niveau national ce qui fait rêver les jeunes en matière de qualité de vie, à leurs yeux accessible seulement dans les pays occidentaux. Toutefois, la création d'emploi n'est pas l'unique réponse à la problématique migratoire. Cette qualité de vie comprend, au-delà de l'emploi, le désir de vivre dans une cité bien organisée avec les services culturels et de loisir, d'exercer leur citoyenneté dans un cadre démocratique et de liberté et de pouvoir s'émanciper sur les plans humain et professionnel. Cette vie est profondément espérée selon les standards occidentaux, ce qui explique leur frustration et leur intention de partir afin d'accéder à cette vie à ailleurs.

Références bibliographiques

Ambapour S., (2015). «The Todaro Paradox: An Econometric Test Using Data from Congo». In *Modern Economy*, **6**, 881-887. <https://doi.org/10.4236/me.2015.68083>.

Bardak U., (2015). «Continuity and change in youth migration patterns from the Mediterranean». In *Changing migration patterns in the Mediterranean*, Kamel L, (Ed.), (pp. 21–36). Rome: Edizioni Nuova Cultura.

Bernecker-Thiel A., Musette M-S., & Labdelaoui H., (2013). « Contribution à la Connaissance des Flux Migratoires Mixtes, vers, à travers et de l'Algérie. Pour une vision humanitaire du phénomène migratoire ». Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), 136 p.

Borjas G., (1989). «Economic theory and international migration». In *International Migration Review*, vol. 23, P.457-485.

Boyd M., (1989). «Special Silver Anniversary Issue: International Migration an Assessment for the 90's». In *International Migration Review*, vol° 23, no. 3, pp. 638-670.

Boucherf K., & Souaber H., (2017). «*Identifying scenarios on migration and mobility issues in AMCs*». SAHWA Policy Report, Barcelona: CIDOB. http://sahwa.eu/content/download/1527/11447/file/D6.2_SAHWA_Scenario%20Report_CREA_D_en.pdf

Carling J., (2017). «How Does Migration Arise? ». In *Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*, McAuliffe, M. and M. Klein Solomon (Ed.), IOM: Geneva.

Carling J., & Collins F., (2018). «Aspiration, desire and drivers of migration». In *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44:6, 909-926, DOI: 10.1080/1369183X.2017.1384134.

<https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384134>

Cai R., Esipova N., Oppenheimer M., & Feng S., (2014). «International migration desires related to subjective well-being». In *IZA J Migration*, 3, 8. <https://doi.org/10.1186/2193-9039-3-8>.

Collins F., (2018). «Desire as a Theory for Migration Studies: Temporality, Assemblage and Becoming in the Narratives of Migrants». In *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44 (6): 964–980. doi:10.1080/1369183X.2017.1384147.

CREAD (2017). « *Rapport principal de l'enquête algérienne sur la jeunesse* ». SAHWA, 2017, Centre de recherche en économie appliquée pour le développement, 163 p.

David A., & Jarreau J., (2016). «*Determinants of Emigration: Evidence from Egypt*». Working Paper n°987, Economic Research Forum. <http://ideas.repec.org/s/erg/wpaper.html>. Accès le 18 mars 2020.

De Haas H., (2011). «*The determinants of international migration. Conceptualising policy, origin and destination effects*». Paper 32, International migration institute, University of Oxford, April 2011.

Dibeh G., Fakih A., & Marrouch W., (2016). «*Decision to emigrate amongst the youth in Lebanon. The role of socio-economic factors*», SAHWA Papers. Barcelona: CIDOB. Retrieved from

http://www.cidob.org/en/content/download/65267/2005459/version/11/file/Scientific%20paper_LAU.pdf.

Docquier F., Peri G., & Ruysen I., (2014). «The cross-country determinants of potential and actual migration». In *International Migration Review*, n°48(s1): S37-S99.

Flahaux M-L., & De Haas H., (2016). «African migration: trends, patterns, Drivers». In *Comparative Migration Studies*, n°4 (1). doi:10.1186/s40878-015-0015-6.

Hammouda N-E., (2008). « *Le désir de migration chez les jeunes Algériens : analyse micro-économétrique* ». CARIM, Notes d'analyse et de synthèse 2008/42, Institut universitaire européen/Robert Schuman Center for Advanced Studies.

Haut Commissariat au Plan., (2020). « *Taux de chômage* ». https://www.hcp.ma/Taux-de-Chomage-selon-le-sexe_a256.html. Accès, le 29 mars 2020.

Harris J., & Todaro M., (1970). «Migration, unemployment and development: a two-sector analysis». In *American Economic Review*, 60: 126–42.

Insee (2020). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>. Accès, le 23 mars 2020.

Institut national des statistiques, Tunisie., (2020). « *Note sur l'enquête nationale de l'emploi* ». <http://www.ins.tn/fr/publication/note-sur-lenqu%C3%AAtre-nationale-de-l%E2%80%99emploi-t1-2017>. Accès le 29 mars 2020.

Labdelaoui H., (2012). « *L'Algérie face à l'évolution de son émigration* ». In *Hommes & migrations*, 1298|2012, mis en ligne le 01 juillet 2014, accès le 09 octobre 2020. <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/1872> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1872>.

Massey D-S., (1990). «Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration». In *Population Index*, n° 56(1): 3–26.

Massey D-S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., & Taylor J. E., (1993). «Theories of international migration: A review and appraisal». In *Population and Development Review*, n°19 (3), pp. 431-466.

Migali S., Natale F., Tintori G., Kalantaryan S., Grubanov-Boskovic S., Scipioni M., Farinosi F., Cattaneo C., Bendandi B., Follador M., Bidoglio G., McMahon S., & Barbas T., (2018). « International Migration Drivers ». In *Publications Office of the European Union*, Luxembourg, doi:10.2760/63833.

Migali S., & Scipioni M., (2018). «A global analysis of intentions to migrate». European Commission, JRC111207.

Nations Unies., (2020). «Etre jeune au Maghreb», Commission économique pour l’Afrique, Bureau pour l’Afrique du Nord, 122 p. www.uneca.org/sro-na. Accès, le 21 avril 2020.

Nations unies (2020). *Définitions*, <https://refugeesmigrants.un.org/fr/définitions>. Accès, le 18 avril 2020.

Nations unies (2020). *Définitions*, <https://refugeesmigrants.un.org/definitions>. Accès, le 18 avril 2020.

Omrane M., (2019). «Youth civic and political participation in Algeria: Issues and challenges». In *Youth at the Margins, Perspectives on Arab Mediterranean Youth*, Routledge, Sanchez-Montijano Elena and Sanchez-Garcia José (Eds). pp. 30-48. ISBN: 978-1-85743-966-3.

Office des Tunisiens à l’Etranger (2020). <http://www.social.gov.tn>. Accès, le 12 avril 2020.

OCDE (2019). *International Migration Outlook*, <https://www.oecd.org/migration/international-migration-outlook-1999124x.htm>. Accès, le 20 mars 2020.

OIM. (2019). *Glossary on migration*, IML Series n°. 34, https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf. Accès, le 23 mars 2020.

OIM (2019). *Glossary on migration*, <https://www.iom.int/fr/news/arrivees-de-migrants-en-europe-par-la-mediterranee-en-2019-12-901-deces-en-mer-356>. Accès, le 25 mars 2020.

OIM (2019). *Glossary on migration*, <https://www.iom.int/fr/news/arrivees-de-migrants-en-europe-par-la-mediterranee-en-2018-33-400-deces-en-mer-785>. Accès, le 25 mars 2020.

OIM (2020). *World migration report (2020)*. https://publications.iom.int/fr/system/files/pdf/wmr_2020.pdf. Accès, le 27 mars 2020.

OIM (2020). Termes clés de la migration,

<https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>, Accès le 23 mars 2020.

Sánchez-Montijano E., & Girona-Raventós M., (2017). «Arab mediterranean youth migration. Who wants to leave, and why? ». Euromesco, *Policy Brief. Policy Paper* n° 73, IEMed. 14 p.

Transparency International (2020).

<https://www.transparency.org/country>. Accès, le 07 avril 2020.

PNUD. (2019). « *Rapport sur le développement humain 2019, Les inégalités de développement humain au XXIe siècle* ». Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain Algérie, 10 p.

PNUD (2018). « *Note d'orientation, Indices et indicateurs de développement humain: mise à jour statistique 2018* », Représentation du PNUD au Maroc, 12 p.

PNUD (2019). « *Rapport sur le développement humain 2019, Les inégalités de développement humain au XXIe siècle* ». Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain Tunisie, 10 p.

Volpicelli S., (2010). « *L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration : entre modernité et tradition. Réalisation d'un index de propension à la migration (IPM)* ». Rapport de recherche. OIM, 80p.

[https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/morocco/L%27attitude des jeunes au Maroc a l%27egard de la migration %20entre modernite tradition Realisation dun index de propension a la migration.pdf](https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/morocco/L%27attitude%20des%20jeunes%20au%20Maroc%20a%20l%27egard%20de%20la%20migration%20entre%20modernite%20et%20tradition%20Realisation%20dun%20index%20de%20propension%20a%20la%20migration.pdf). Accès, le 27 avril 2020.

World Bank. (2020). *World Development Indicators (WDI) Database*. Accès, le 24 mars 2020.

Database.<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS>.

Annexe

Tableau ° 1. Indicateurs économiques : Algérie, Maroc, Tunisie

		2010	2011	2012	2017	2018
Algérie	PIB (en milliard de dollar)	161	200	209	167	173
	PIB par habitant (en millier de dollar)	4480	5455	5592	4044	4114
	Croissance du PIB/hab (annuelle, en %)	1,7	0,9	1,4	0,7	0,61
	Salaire minimum garanti (par mois)			141 USD ¹⁰		
	Coefficient de Gini			27,6 (2011)		
Maroc	PIB (en milliard de dollar)	93	103	98	109	117
	PIB par habitant (en millier de dollar)	2839	3046	2912	3036	3237
	Croissance du PIB/hab (annuelle, en %)	2,5	3,8	1,6	2,7	1,64
	Salaire minimum garanti (par mois)			262 USD ¹¹		
	Coefficient de Gini			39,5 (2014)		
Tunisie	PIB (en milliard de dollar)	44	45,8	45	39,8	39,8
	PIB par habitant (en millier de dollar)	4141	4264	4152	3482	3447
	Croissance du PIB/hab (annuelle, en %)	2,4	2,9	3	0,7	1,3
	Salaire minimum garanti (par mois)			133 USD ¹²		
	Coefficient de Gini			32,8 (2015)		

Source: World bank: World Development Indicators. Database.
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>

¹⁰ Le salaire minimum fixé par le gouvernement depuis 2015 est de 18 000 dinars algériens (DZD), soit 141 USD, sur la base : 1 USD = 126,715 DZD.

¹¹ Haut Commissariat au Plan.

¹² Institut national des statistiques, Tunisie.

Tableau 2. Proportion des jeunes selon le désir de migration et leurs caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Désir de migration		
	Algérie	Maroc	Tunisie
Sexe			
Masculin	31,9	8.9	61.3
Féminin	19,3	6.2	44.4
Milieu de résidence			
Urbain	27,5	7.8	55.4
Rural	22,8	8.2	47.2
Age			
<= 19	21,9	8.6	56.6
20 – 24	28,4	7.6	52.8
25+	26,2	7.7	49.4
Etat matrimonial			
Non marié	27,6%	8.5	56.9
Marié	18,6%	5.8	37.8
Niveau d'instruction			
Au plus moyen	25.4	10.1	46.1
Secondaire	27.1	8.2	56.5
Supérieur	26,9	6	58.7

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Tableau 3. Régression logistique. Désir de migration chez les jeunes de 15-29 ans selon les variables socio-démographiques – Algérie

	Variables	Significativité	Exp(B)
Pas 1 ^a	Réseau (1)	,000	,011
	Constante	,000	,560
Pas 2 ^b	NEET (1)	,000	,500
	Réseau (1)	,000	,011
	Constante	,000	,641
Pas 3 ^c	Taille du ménage (1)	,003	,590
	NEET (1)	,000	,522
	Réseau (1)	,000	,010
	Constante	,000	,687
Pas 4 ^d	Taille du ménage (1)	,002	,584
	NEET (1)	,000	,527
	Statut d'emploi du père (1)	,012	1,537
	Réseau (1)	,000	,010
	Constante	,000	,664

- a. Introduction des variables au pas 1 : Réseau.
 b. Introduction des variables au pas 2 : NEET.
 c. Introduction des variables au pas 3 : Taille du ménage.
 d. Introduction des variables au pas 4 : Statut d'emploi du père.

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Tableau 4. Régression logistique. Désir de migration chez les jeunes de 15-29 ans selon les variables socio-démographiques – Maroc

	Variabiles	Significativité	Exp(B)
Pas 1 ^a	Réseau (1)	,000	4,541
	Constante	,000	,029
Pas 2 ^b	Nb de frères (1)	,010	1,606
	Réseau (1)	,000	4,546
	Constante	,000	,021
Pas 3 ^c	Nb de frères (1)	,005	1,683
	NEET (1)	,006	1,647
	Réseau (1)	,000	4,371
	Constante	,000	,018
Pas 4 ^d	Situation matrimoniale du jeune	,033	,456
	Nb de frères (1)	,023	1,534
	NEET (1)	,002	1,790
	Réseau (1)	,000	4,450
	Constante	,000	,020
Pas 5 ^e	Situation matrimoniale du jeune	,018	,415
	Nb de frères (1)	,019	1,553
	Chambre individuelle (1)	,050	1,425
	NEET (1)	,001	1,846
	Réseau (1)	,000	4,284
	Constante	,000	,016

- a. Introduction des variables au pas 1 : Réseau.
 b. Introduction des variables au pas 2 : Nb de frères.
 c. Introduction des variables au pas 3 : NEET.
 d. Introduction des variables au pas 4 : Situation matrimoniale du jeune
 e. Introduction des variables au pas 5 : Chambre individuelle.

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.

Tableau 5. Régression logistique. Désir de migration chez les jeunes de 15-29 ans selon les variables socio-démographiques – Tunisie

	Variables	Significativité	Exp(B)
Pas 1^a	Situation matrimoniale (1)	,000	3,392
	Constante	,000	,715
Pas 2^b	Situation matrimoniale (1)	,000	3,390
	Réseau (1)	,000	,455
	Constante	,000	,638
Pas 3^c	Situation matrimoniale (1)	,000	3,296
	Niveau d'étude (1)	,000	,688
	Réseau (1)	,000	,484
	Constante	,000	,609

a. Introduction des variables au pas 1 : Situation matrimoniale.

b. Introduction des variables au pas 2 : Réseau.

c. Introduction des variables au pas 3 : Niveau d'étude.

Source : Enquête Sahwa, 2015-2016.